



A toute la population de Saint-Jacques-de-Leeds,

Nous sommes rendus à la période de l'année où je me dois de vous présenter les réalisations de l'année en cours ainsi qu'un bref retour sur l'année 2013.

En 2013, le budget était de 1 181 233 \$. Les résultats de fin d'année, compilés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton de Thetford, démontraient excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 235 919 \$.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un montant de 65 326 \$ a été versé pour les services de la Sûreté du Québec.

VOIRIE

Un montant de 56 397 \$ a été investi pour l'entretien et la réparation des routes/rues municipales, dont :

- Une transition dans la route des Chutes ;
- Une transition dans le rang 10 Sud ;
- Creusage de fossés dans le rang 11 Nord ;
- Rechargement du gang 6 Ouest sur 1 Km;
- Réparation du ponceau dans la route des Érablières;
- Changer un ponceau dans le rang 10 Nord;
- Creusage de fossés dans la route des Champs Fleuris Sud.

Autres dépenses :

- L'entretien des espaces verts a été confié à Service Gazon Plus de Laurierville au coût de 9 557 \$.
- L'épandage d'abat-poussière : 8 790 \$.
- Balayage des rues : 1 677 \$.
- Débroussaillage et fauchage des abords de routes : 3 422 \$

Le montant a été versé par le ministère des Transports suite à la recommandation de notre député, M. Laurent Lessard n'est pas encore confirmé pour 2014.

TRAVAUX CREUSAGE ET STABILISATION DES RIVIERES

Des travaux de creusage des berges ont été exécutés. Ils ont été autorisés par la MRC des Appalaches suite à la visite d'un ingénieur.

Propriétaires	Ruisseau / Rivières	Longueur
Ferme Petite Rivière	Osgood	75 mètres

Les frais engagés pour de tels travaux sont à la charge des propriétaires.

Il est à noter que M. Germain Payeur agit à titre de superviseur, tel que demandé par le ministère afin que les travaux soient exécutés selon les plans et devis préparés par les ingénieurs et acceptés par la suite par le ministère.

Nous vous rappelons qu'avant d'exécuter des travaux dans un cours d'eau, il est obligatoire de prendre information auprès de la Municipalité qui vous réfèrera, s'il y a lieu, à la MRC des Appalaches qui a la gestion des cours d'eau.

AQUEDUC, ÉGOUT, VOIRIE ET TRAITEMENT

Pour le projet aqueduc et égout, la réception provisoire est visée pour bientôt. Cependant l'entrepreneur a certains travaux à compléter. SNC Lavalin a mis à jour la liste des déficiences ou travaux à compléter.

ENFOUISSEMENT, RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE

Le tonnage des déchets augmentent à tous les ans et donc évidemment les coûts reliés à l'enfouissement. Cette situation devra être améliorée étant donné que les coûts sont en constante augmentation. Le coût d'enfouissement 2014 est fixé à 110.35 \$/tonne et augmentera à 112.85 \$ en 2015.

<u>Années</u>	<u>Coûts reliés à l'enfouissement</u>
2005	13 335 \$
2006	18 452 \$
2007	22 711 \$
2008	28 191 \$
2009	28 572 \$
2010	34 469 \$
2011	37 774 \$
2012	39 633 \$
2013	37 899 \$
2014	28636 \$ (janvier à septembre)

Merci de vous soucier de « l'environnement » en pensant à changer vos habitudes.

PERMIS

Nous avons autorisé jusqu'à ce jour 38 demandes de permis qui se répartissent comme suit :

- 21 permis de réparation, démolition, agrandissement
- 17 permis de construction (dont 5 pour des constructions résidentielles).

PARC INDUSTRIEL

Une superficie de 7 hectares est disponible pour constructions commerciales et industrielles dans le nouveau parc industriel situé au sud de celui existant. Le prix de vente a été fixé à 0.56 \$ du pied carré.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

La vente aux enchères débutée en septembre et qui s'est poursuivie jusqu'au 3 novembre a permis de vendre 2 terrains dans la rue des Prés Nord. Les nouveaux propriétaires ont donc 1 an pour construire un bâtiment résidentiel. Sur le potentiel des 10 terrains, ayant les services, il en reste donc 7 à vendre. Rappelons que ces terrains sont à vendre au prix de 1.12 \$ du pied carré.

COMITÉS PARA-MUNICIPAUX

En 2014, la Municipalité a versé les montants suivants aux organismes qui oeuvrent sur le territoire :

- Bibliothèque La Ressource : 4 380 \$,
- Comité des Loisirs : 12 000 \$,
- Corp. du Patrimoine du Canton de Leeds : 5 000 \$

Le conseil municipal profite de cette occasion pour remercier tous les gens qui s'impliquent bénévolement au sein de la municipalité et font qu'elle est dynamique. Vous travaillez souvent dans l'ombre mais votre travail est apprécié !!!

CENTRE CULTUREL

Un système de son a été acheté par le Comité des Loisirs au cout de 6 719 \$.

Un projet a été présenté dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour l'insonorisation de la salle l'Amicale. Une réponse est attendue en 2015.

CONTRAT DE PLUS DE 25 000 \$

Tel que la loi le stipule, la municipalité doit dresser une liste des contrats de plus de 25 000 \$, soit du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014.

- 9014-7992 Québec inc. : 137 942 \$ (déneigement)
- Henri & Norbert Nadeau inc. : 57 953 \$ (travaux divers voirie)
- Les Entreprises Sanifer inc. : 54 270 \$ (cueillette ordures et récupération)
- MRC des Appalaches : 79 375 \$ (quote-part et serv. d'évaluation)
- Raymond Chabot Grant Thornton : 29 005 \$ (vérificateur)
- Régie intermunicipale de la région de Thetford : 36 848 \$ (enfouissement)
- SNC – Lavalin inc. : 96 386.42 \$ (service professionnel)
- T.G.C. inc. : 215 347.14 \$ (décompte 11 - **entrepreneur travaux aqueduc, égout, voirie et traitement**).

ÉLUS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal est formé des membres suivants :

- Camille David, maire
- Alexandre Malette, siège 1
- Jérôme Fillion, siège 2
- Rhéol Bissonnette, siège 3
- Hugues Grégoire, siège 4
- Gabriel Savoie, siège 5
- Roger Cyr, siège 6

Chacun des membres du Conseil a ses responsabilités et assistent aux réunions des différents comités et font leur travail au meilleur de leur connaissance.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (versée du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014)

	MAIRE	ÉCHEVINS
Allocation :	3 539 \$	5 125 \$
Rémunération :	7 847 \$	11 365 \$

Les élus recevant une rémunération et allocation de base ainsi qu'une rémunération et une allocation pour leurs présences aux séances ordinaires, extraordinaires et aux réunions préparatoires à ces séances le tout selon le règlement numéro 282.

UN REGARD SUR LES PROJETS 2016

Nos objectifs sont les suivants :

- Finaliser le dossier Aqueducs / Égouts de manière optimale pour la communauté.
- Améliorer nos services.
- Stimuler l'économie locale et travailler à son développement.

Camille David
Maire